

Rencontre Territoire Engagé Transition Écologique

Biodéchets : Mise en place du tri à la source des biodéchets

05 et 06 décembre 2024 –
Guyane
Compte-rendu synthétique



La rencontre en bref

Cette rencontre a été organisée par l'**ADEME Guyane** dans le cadre du programme TETE (Territoires Engagés pour la Transition Ecologique)

Date : Jeudi 05 et vendredi 06 décembre 2024 de 8h30 à 17h

Lieu : Matoury, Guyane

Nombre de participants : 8

Thématique abordée : Les biodéchets

Intervenants :

- **Mme Nandy CANAVY**, Ingénieure Économie circulaire ADEME Guyane
- **Mme Muriel BRUSCHET**, Référente nationale Biodéchets ADEME
- **Mme Elise TILLY**, Chargée de mission biodéchets ADEME Guadeloupe
- **Mr Steven AWASAI**, Chargé de mission Contrat de Transition Écologique Biomasse, Collectivités territoriales de Guyane



La rencontre en bref (suite)

Intervenants (suite) :

- **Mr Thierry POLLONI**, Directeur de l'association Yenkumu Lutu
- **Mr Philippe TROPNAS**, Responsable cellule prévention réduction des déchets, service environnement/ déchets- CACL
- **Mr Jérémie PHILOGÈNE**, Directeur de l'association Yana Agroécologie
- **Mme Marina LAMBLIN**, co-fondatrice de l'association SYMBIOZ
- **Mme Marion MASURE** Chargée de mission gestion circulaire des déchets - Service Transition Ecologique et Connaissance Territoriale- DGTM Guyane
- **Mr Marc ROZAN**, Directeur de la SARL SLAM
- **Mr Pierre-Antoine FADDOUL**, animateur Res publica



Les participants

- **DGTM** : Marion MASURE, Chargée de mission. Gestion circulaire des déchets
- **Association Yana Agroécologie** : Jérémie PHILOGENE, Directeur de l'association.
- **CACL** : Philippe TROPNAS, Chargé de mission en collectivité.
- **Communauté de Commune de l'Est Guyanais** : Mélissa DRAGYN, Chargée de mission en collectivité.
- **CCDS** : Myriam ALMIS, Chargée de mission en collectivité.
- **Communauté de Communes Des Savanes** : Mirta WATSON, Chargée de mission en collectivité.
- **Communauté des Communes Des Savanes** : Paul-Dylan LESALES, Chargé de mission en collectivité
- **Ville de GRAND-SANTI** : Julienne TOTOE, adjointe au Maire

Le déroulé de la rencontre 1/2

JOUR 1 :

- **Séquence 1 (9h30 – 12h30) : Inscrire la thématique « Biodéchets » dans le cadre national, la dynamique régionale et les enjeux locaux :** La séquence a abordé les fondamentaux des biodéchets (profil, concepts, enjeux, dispositifs réglementaires) et leur intégration dans les cadres nationaux et régionaux, avec des présentations sur la stratégie régionale, l'état des lieux, les performances économiques, des retours d'expériences locales et un focus sur les impacts réglementaires et environnementaux en Guadeloupe.
- **Séquence 2 (14h15 – 17h15) : Comment développer le tri à la source des biodéchets en fonction des spécificités de mon territoire ?** Cette séquence a permis de découvrir les bases méthodologiques du tri à la source des biodéchets, avec des ateliers pratiques en sous-groupes axés sur des thématiques clés (compostage partagé, communication, gestion des déchets verts, collecte séparée), suivis d'une restitution collective et d'un témoignage sur l'importance de la connaissance territoriale avant le déploiement du tri à la source.

JOUR 2 :

- **Séquence 3 (9h15 – 10h10) : Evaluer la politique "biodéchets" de mon territoire :** Cette séquence a permis de prendre connaissance des indicateurs clés pour évaluer la politique de tri à la source des biodéchets, d'explorer les objectifs réglementaires de généralisation, et de participer à un atelier interactif axé sur le suivi du taux d'avancement de l'accès et des pratiques, avec des recommandations pour rédiger un cahier des charges préalable à l'instauration d'un dispositif adapté.

Le déroulé de la rencontre 2/2

- **Séquence 4 (10h – 12h45) : Quelles actions pour mettre en œuvre et réussir la généralisation du tri à la source des biodéchets ?** Cette séquence a exploré les conditions de réussite de la généralisation du tri à la source des biodéchets en renforçant les connaissances sur la collecte séparée et la gestion de proximité, avec des échanges d'expertise, des témoignages inspirants, un résumé des outils disponibles, ainsi qu'un focus sur les déchets verts et les solutions low-tech.
- **Séquence 5 (14h15 – 15h30) : Focus sur les biodéchets non-ménagers : rôles de la collectivité et des acteurs économiques :** Cette séquence a abordé le cadre réglementaire de l'intervention des collectivités auprès des producteurs non ménagers de biodéchets, en définissant leur rôle d'animateur territorial et en explorant les limites du SPPGD, avec des échanges d'expertise sur les responsabilités des collectivités et des acteurs économiques et un témoignage sur la gestion des biodéchets et l'articulation avec la Redevance Spéciale.
- **Séquence 6 (15h45 – 16h45) : Définir mon plan d'action à l'échelle de mon territoire :** Cette dernière séquence a permis aux participants de traduire les connaissances acquises en plans d'action concrets adaptés à leurs territoires via des travaux en sous-groupes, une réflexion stratégique guidée par une check-list, des restitutions collectives flash et une synthèse finale avec des points-clés, de la documentation complémentaire et une ouverture sur les enjeux du changement des comportements.

Séquence 1 – Inscrire la thématique « Biodéchets » dans le cadre national, la dynamique régionale et les enjeux locaux

- **Nandy CANAVY** a présenté l'importance d'inscrire les biodéchets dans une dynamique régionale, en mettant en avant la nécessité de structurer le tri à la source. Cette démarche vise à harmoniser les pratiques des collectivités et à renforcer la cohérence des actions en matière de gestion des biodéchets dans un cadre territorial.
- **Muriel BRUSCHET** a présenté les objectifs réglementaires nationaux liés aux biodéchets, réalisé un bilan sur le déploiement de la collecte séparée des biodéchets en France et expliqué la réglementation sanitaire applicable à la gestion des déchets. Muriel BRUSCHET a également partagé des retours d'expérience sur les performances techniques et économiques des collectivités ayant mis en œuvre la collecte séparée des biodéchets et a présenté des outils pratiques pour optimiser les dispositifs de gestion de proximité.
- **Steven WASAI** a présenté le contexte réglementaire défini par la loi NOTRe (2015), qui oblige chaque région à élaborer un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) pour organiser et encadrer la gestion des déchets sur son territoire.
- **Elise TILLY** (ADEME Guadeloupe) a présenté les démarches régionales en matière de gestion des biodéchets en Guadeloupe, en détaillant les actions concrètes pour encourager la collecte séparée et leur impact positif sur le territoire.

Les principaux résultats :

- Échange approfondi sur les enjeux spécifiques à la collecte séparée et aux contraintes locales des collectivités.
- Identification des priorités réglementaires et des défis liés à la généralisation du tri à la source.
- Discussions autour des impacts environnementaux, notamment le brûlage des déchets verts, et des solutions alternatives.
- Les participants ont également répondu à un quizz et leurs résultats se sont affichés en direct sur le support PPT (Wooclap)



Séquence 2 – Comment développer le tri à la source des biodéchets en fonction des spécificités de mon territoire ?

- **Muriel BRUSCHET** a encadré un atelier collaboratif où les participants, organisés en sous-groupes, ont travaillé à partir d'une grille de questions sur des thématiques clés, notamment la mise en place de dispositifs de compostage partagé, les stratégies de communication pour promouvoir les dispositifs de tri, les solutions pour le tri des déchets verts, et l'organisation d'une collecte séparée adaptée aux spécificités locales.
- **Thierry POLLONI** a présenté les actions de l'association YENKUMU LUTU et l'importance d'une gestion locale des déchets verts à travers une unité de compostage et des actions de sensibilisation ciblées, notamment auprès des enfants et des habitants. Il a insisté sur la collaboration avec les acteurs locaux pour des résultats concrets et durables.

Les principaux résultats :

- Chaque groupe a présenté une restitution flash de ses réflexions, mettant en avant des pistes d'action concrètes pour développer le tri à la source dans leur territoire. Cette restitution a été suivie de la mise à disposition de documents complémentaires pour approfondir les sujets traités.
- La séquence s'est clôturée par une session de questions-réponses, offrant aux participants l'opportunité d'échanger avec les intervenants sur les retours d'expérience et les pratiques présentées.



Séquence 3 – Evaluer la politique « biodéchets » de mon territoire

- **Muriel BRUSCHET** a partagé des recommandations pour la rédaction d'un cahier des charges, préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets, en insistant sur les étapes clés pour évaluer et structurer une telle initiative.
- Une analyse des indicateurs utilisés pour le suivi des biodéchets a été effectuée, en expliquant leur définition, leur calcul et leur rôle dans la généralisation du tri à la source. Les indicateurs spécifiques de la gestion des biodéchets et leur impact ont également été abordés.

Les principaux résultats :

- Les participants ont travaillé en atelier pour évaluer le taux d'avancement de la généralisation du tri à la source dans leurs territoires. Ils ont analysé le taux d'accès des usagers aux services et le taux de mise en œuvre réelle des pratiques.
- Un temps d'échange a permis aux participants de poser leurs questions sur les indicateurs, les méthodologies d'évaluation et les pratiques exemplaires partagées lors de la session.



Séquence 4 – Quelles actions pour mettre en œuvre et réussir la généralisation du tri à la source des biodéchets ?

- **Muriel BRUSCHET** a présenté les complémentarités des outils de gestion des biodéchets, en mettant en lumière les solutions disponibles pour améliorer la collecte séparée et la gestion de proximité, tout en favorisant l'interaction entre les deux.
- **Philippe TROPNAS** présente la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral et ses actions principales : gestion de proximité des biodéchets, promotion du compostage et lutte contre le gaspillage alimentaire, comme des choix stratégiques clés pour ses 6 communes.
- **Jérémie PHILOGÈNE** a présenté la mise en place d'une plateforme de compostage conforme aux normes, avec un agrément SPA-3. Ce projet est porté par l'association Yana Agroécologie et Les Jardins de Frédériska, qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique et de valorisation locale des biodéchets.
- **Marina LAMBLIN** de l'association SYMBIOZ a présenté ses pôles d'activité autour de la gestion des biodéchets, avec un focus sur la mise en place du tri à la source. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de recyclerie et de ferme urbaine, visant à valoriser les biodéchets pour soutenir l'économie circulaire et l'agriculture locale en milieu urbain.

Un échange collectif sur les décisions prises par les groupes et le processus de priorisation a précédé une discussion des meilleures pratiques pour planifier ces solutions dans le temps.

Les principaux résultats :

- Exploration des actions concrètes pour réussir la généralisation du tri à la source des biodéchets.
- Échange sur les complémentarités entre la collecte séparée et la gestion de proximité, en lien avec les spécificités territoriales.
- Identification des conditions nécessaires à la réussite des dispositifs, notamment sur les aspects communicationnels et organisationnels.



Séquence 5 – Focus sur les biodéchets non-ménagers : Rôles de la collectivité et des acteurs économiques

- **Muriel BRUSCHET** a animé cette séquence en détaillant les cadres réglementaires définissant le rôle des collectivités dans la gestion des biodéchets produits par les acteurs non ménagers. Elle a abordé les limites du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD), les conditions d'intervention en cas de carence de l'offre privée, ainsi que les obligations spécifiques des gros producteurs. La présentation a suscité de nombreuses questions, notamment sur les récentes évolutions des échéances et des seuils réglementaires.
- **Marc ROZAN** a présenté l'entreprise SLAM, qui se consacre à la culture et à la transformation de Plantes Aromatiques et Médicinales (PAM). SLAM fabrique et commercialise des huiles essentielles, des hydrolats et des cosmétiques naturels, tout en proposant des prestations comme des ateliers et des formations. L'intervention a également souligné l'engagement de l'entreprise dans la valorisation des ressources végétales locales et la sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement, avec un accent particulier sur la transmission des savoir-faire.

Les principaux résultats :

- Les participants ont posé de nombreuses questions sur les obligations des collectivités, les responsabilités des producteurs non ménagers et les stratégies adaptées aux évolutions réglementaires. Les échanges ont permis de clarifier le rôle des collectivités en tant qu'animateurs du territoire.
- Les échanges ont clarifié le rôle des collectivités en tant qu'animateurs du territoire et ont mis en avant l'importance d'une coordination efficace entre acteurs publics et privés pour une gestion optimale des biodéchets.



Séquence 6 – Définir mon plan d'action à l'échelle de mon territoire

- **Muriel BRUSCHET** a animé cette séquence dédiée à la traduction des connaissances acquises en plans d'action concrets pour les territoires.

Les participants ont travaillé sur leur projet respectif à partir d'une check-list pour élaborer leur plan d'action.

Les participants ont travaillé individuellement à partir d'une check-list fournie pour élaborer des plans d'action adaptés à leurs territoires :

Les collectivités ont commencé à définir des éléments stratégiques pour consolider le tri à la source des biodéchets. Les autres participants ont réfléchi sur leurs attentes envers les collectivités et sur leur rôle dans la généralisation du tri.

- **Muriel BRUSCHET** a conclu en synthétisant les points-clés, en rappelant les documents complémentaires disponibles et en ouvrant la discussion sur les thématiques futures, notamment le changement des comportements pour renforcer les pratiques de tri à la source.

Les principaux résultats :

- Lors de la restitution finale, chaque participant a partagé les points-clés de son travail lors d'une session flash, mettant en avant des actions concrètes et des perspectives de collaboration.
- Les échanges ont permis d'identifier des synergies potentielles entre territoires et des pistes pour mutualiser les efforts afin d'accélérer la généralisation du tri à la source des biodéchets.



Les grands enseignements de la réunion

Compréhension et appropriation des enjeux des biodéchets :

Une compréhension partagée des enjeux liés à la gestion des biodéchets est essentielle pour mobiliser les collectivités, les acteurs économiques et les partenaires locaux. Les concepts réglementaires, les enjeux territoriaux et les dispositifs institutionnels offrent une base solide pour structurer les actions et assurer leur cohérence avec les dynamiques nationales et régionales.

Outils et méthodologies pour une action structurée :

Les outils pratiques ont permis de structurer les réflexions et de transformer les connaissances en plans d'action concrets. Les exemples inspirants, tels que les plateformes de compostage et les dispositifs de collecte partagée, montrent qu'une approche locale, adaptée et pragmatique, est un levier pour la généralisation du tri à la source.

Mobilisation et témoignages inspirants :

Les témoignages concrets, issus de diverses communes, ont mis en lumière les défis et opportunités liés à la gestion des biodéchets. Ils illustrent l'importance de l'innovation, du dialogue et de la mobilisation des acteurs clés pour faire avancer les stratégies collectives. Ces échanges démontrent également que la collaboration entre les collectivités et les parties prenantes est essentielle pour surmonter les obstacles et encourager des pratiques durables.

Priorisation et mise en œuvre des actions :

Les ateliers et travaux en sous-groupes ont mis en évidence l'importance de prioriser les actions en fonction des ressources disponibles, des objectifs locaux et des échéances réglementaires. L'accent a été mis sur la nécessité de structurer des stratégies territoriales qui favorisent une mise en œuvre progressive, mais efficace, des dispositifs de tri à la source.

Échanges et retours d'expérience constructifs :

Les discussions collectives et les restitutions ont permis d'identifier des synergies, de partager des retours d'expérience enrichissants et d'explorer des solutions innovantes, notamment autour des défis techniques, économiques et comportementaux. Ces apprentissages soulignent qu'une démarche collaborative et adaptée aux spécificités locales est essentielle pour réussir la transition vers une gestion efficace et durable des biodéchets.

La Guyane fait face à plusieurs défis spécifiques dans la gestion des biodéchets :

• **Tri et valorisation** : La collecte séparée des biodéchets est encore limitée, avec environ 10 % des déchets valorisés, le reste étant enfoui ou brûlé.

• **Brûlage des déchets verts** : Malgré son interdiction, cette pratique persiste, contribuant à la pollution de l'air et présentant des risques sanitaires et environnementaux.

• **Infrastructure insuffisante** : Le territoire manque d'installations adéquates pour le traitement et la valorisation des biodéchets, limitant les options de gestion durable.

• **Sensibilisation et éducation** : Il est nécessaire d'intensifier les efforts de sensibilisation auprès des populations locales pour promouvoir des pratiques de gestion des biodéchets plus responsables.

• **Contraintes géographiques** : Les vastes étendues et l'accessibilité limitée de certaines zones compliquent la mise en place d'un système de collecte et de traitement efficace.

Retour à chaud des participants

Intéressante
Géniale Instructive Très efficace Bien
Descriptive Riche bénéfique agréable Agréable Bénéfique Enrichissante Riche
Instructif Très bien
Riche intéressante Prometteuse Satisfaction Pertinente
Agréable intéressant